

Historique des Secrétaires Généraux

La Fédération des Employés et Cadres FO est riche de plus de 120 ans d'histoire.

Tout au long de ce parcours, des femmes et des hommes ont porté des valeurs humanistes et ont su les concrétiser. Le repos hebdomadaire est ainsi une conquête obtenue par notre Fédération.

Il en est de même en ce qui concerne l'instauration de la Sécurité Sociale, fruit d'un long processus à l'initiative de notre Fédération.

Plus largement, les combats et actions en faveur d'une vie plus heureuse et socialement plus protectrice sont le résultat de l'application de nos valeurs, mais aussi de la ténacité non seulement collective de la fédération, mais aussi de ceux qui, à sa tête, ont su porter ces justes combats.

André dit GELY, Emmanuel, premier Secrétaire général de la Fédération en 1893, jusqu'en 1894, Chambre syndicale des Employés de Paris

François Emmanuel André dit ou Gély ou Victor Gély (du nom de sa mère Victoire Gély), est né le 25 avril 1852 à Alais. Gély, d'abord ouvrier menuisier, devient employé en 1872. Lors de la réunion du 4 mai 1879 de l'Union fraternelle des Employés, Gély, qui en est trésorier, propose, avec succès, que son logement, au 47, rue de Turenne, serve de lieu de réunion. La même année, il choisit de signer Victor Gély, en publiant la brochure sur les employés « *Parias parmi les Parias* ». La Chambre syndicale des Employés est définitivement fondée en mai 1885 avec Gély et Dalle. Le vendredi 28 mai 1886, se déroule, tant avec Dalle que Gély, une réunion de ce « syndicat des employés », pour la première année de la Chambre. (*Le Prolétaire* du 29 mai 1886). En 1888, il est délégué au Congrès socialiste international de Londres, pour la Bourse du Travail de Nîmes. En 1888, André Gély est membre de la Commission exécutive d'administration de la Bourse du Travail. Il cumule l'engagement politique et syndical. En juillet 1893, il devient le premier Secrétaire général de la Fédération Nationale des Employés, au terme de son Congrès fondateur. André Gély décède prématurément, le 2 octobre 1895, des suites d'une congestion cérébrale. Son ami Paul Brousse écrit, dans la *Petite République* du 4 octobre : « *Toujours prêt, à Paris, comme dans les départements, il allait apporter sa parole abondante, colorée, toujours appuyée par une profonde connaissance des questions ouvrières et partout il amenait aux groupes de nouvelles recrues* ».

COULON, Secrétaire général en 1894, Chambre syndicale des garçons de magasin et cochers-livreurs

Coulon succède à Gély, étant représentant de Chambre syndicale des garçons de magasin et cochers-livreurs. Il fait parvenir, en tant que nouveau Secrétaire général, le 8 mars 1894, un courrier au ministre du Commerce, Marty, sur les Prud'hommes. La Fédération Nationale des Employés y condamne l'exclusion des employés par le Sénat et demande que les Conseils de Prud'hommes (non les tribunaux de commerce) prennent en charge les litiges entre employés et patrons. Le 14 mars, Coulon, Sèches, Maille, Bertrand, Juglon, Lardijon et Dalle sont reçus par le ministre. Mais le 30 avril, le Sénat passe outre. Aussi le Conseil fédéral décide, le 21 mai, de rencontrer les sénateurs républicains (Ranc, Tolain, Millaud...), afin de protester de leur absence lors du débat. Rencontre sans résultat et, le 7 juin, le ministre Marty refuse de recevoir Coulon. Il faudra attendre 1907 pour que cesse le blocus du Sénat.

DALLE Victor, Secrétaire général en 1895, Chambre syndicale des employés de Paris

Victor Dalle naît en 1857, à Paris. Il est, avec Gély, fondateur de la Chambre syndicale des Employés, en mai 1885. La même année, il est délégué à l'exposition internationale d'Anvers. En 1895, à 38 ans, il devient, représentant la Chambre syndicale des Employés de Paris, le troisième Secrétaire général de la Fédération CGT des Employés. Il le reste jusqu'en 1896. Au Congrès fondateur de la CGT de Limoges, en 1895, Dalle est, pour la FNE, un des 75 délégués. La première intervention de Dalle y est pour fixer à 15 le nombre de la Commission en charge du « plan général d'organisation corporative » ; ce qui est accepté et Dalle est membre de cette commission majeure. Dalle est membre du Conseil Supérieur du Travail, de 1900 à 1903, rédigeant un rapport sur le travail des employés. Il est l'auteur de plusieurs brochures : *Rapport sur la réglementation du travail*, Imprimerie Nationale, 1901 ; *L'Evolution capitaliste*, imprimerie du Progrès, 1902 ; *Le budget des cultes*, imprimerie du Progrès, 1902 ; *Les retraites ouvrières*, imprimerie Nouvelle, 11, rue Cadet, 1907.

SAPIENCE, Secrétaire général en 1896, « voyageurs et employés »

Sapience, qui représentait une association de « voyageurs et employés » lors du Congrès de 1895 est désigné, en janvier 1896, par le Conseil fédéral pour remplacer Dalle, comme Secrétaire général de la Fédération. C'est un mandat intérimaire, attendant l'élection du successeur de Dalle, lors du Congrès d'août 1897.

ROZIER Arthur, Secrétaire général de la FNE de 1897 à 1909, employé de minoterie

Arthur Rozier est employé dans une librairie dès l'âge de 13 ans (étant né en 1870) pour prendre la tête, en 1876, des jeunesses socialistes de Troyes et fonder le premier journal socialiste, *La République sociale*. Il est poursuivi en correctionnelle et emprisonné en raison de ses idées politiques et séjourne, ensuite, à Blois pour être élu conseiller municipal en 1896. À Blois, il fonde des groupes et syndicats d'employés, chocolatiers, cheminots, bûcherons...). Délégué au Congrès socialiste international de Nancy en 1891, il devient Secrétaire de la Fédération nationale des Employés de Commerce en 1897 et le reste jusqu'en 1909. Le cinquième Congrès de la FNE eut lieu à Paris, à l'annexe de la Bourse du Travail de la rue Jean Jacques Rousseau, le 8 avril 1900. Rozier y remercie Bruggeman, Secrétaire de la Ligue de Gand, d'avoir accepté de constituer définitivement la Fédération Internationale des Employés. Lorsque, le 27 mars 1902, est adoptée la loi sur le repos hebdomadaire, Rozier fait le bilan de l'action militante de la FNE: modification de la loi sur le contrat de louage; lois sur l'obligation de s'asseoir dans les magasins; représentation au Conseil supérieur du Travail; loi étendant la juridiction prud'homale aux employés; loi sur le repos hebdomadaire liant les ouvriers et les employés (le *Ralliement des Employés* n° 12). En 1906, Rozier est élu député et le sera jusqu'à sa mort, en 1924. Inscrit au groupe socialiste, il intervient sur le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers, les habitations à bon marché, la répression de l'ivresse publique, le régime du travail des marins du commerce. En 1914, il interpellera le gouvernement sur le respect du droit du travail, le chômage, la défense des travailleurs. Avec Rozier se pose la question de double appartenance, résolue par la Charte d'Amiens en faveur de l'indépendance syndicale vis-à-vis des partis.

AUBRIOT Paul, Secrétaire général de 1909 à 1914 (1919), journaliste

Né en 1878, Paul Aubriot devient Secrétaire général en 1909. Lors de l'affaire du « Sou du soldat » (aide aux soldats syndiqués encasernés), Paul Aubriot, déclare : « *Si le "Sou du Soldat", par exemple, est un crime, je n'hésite pas à dire que je dois être poursuivi comme les camarades. En qualité de Secrétaire de la Fédération Nationale des Syndicats d'Employés, j'ai fait de la propagande pour le "Sou du Soldat"* » (*La Bataille syndicaliste*, du 10 janvier 1912). Il est député de 1910 à 1928. Alors qu'il est Secrétaire général de la FNSE, il participe au septième Congrès de la SFIO (*Section française de l'Internationale ouvrière*), tenu à Nîmes, en février 1910, et affirme : « *Je suis de ceux qui ont toujours pensé et qui continuent à penser qu'autonomie pour l'organisation syndicale n'a jamais voulu dire abdication pour le Parti socialiste.* » (*Compte-rendu du Congrès de Nîmes*, p. 282-283). Durant la guerre, il privilégie son mandat de député au détriment de l'activité syndicale et n'est pas présent lors des réunions du Comité Confédéral durant l'ensemble du conflit. Son engagement permanent dans « l'Union sacrée » le conduira à quitter le parti socialiste dès 1919.

BUISSON Georges, Secrétaire général de 1919 à 1929, employé de commerce, Section Commerce

Georges Buisson est né le 2 décembre 1878, à Évreux et décède en 1946. Employé de commerce dans son département et à Rouen, Buisson vient à Paris à 20 ans et travaille dans une mercerie en gros du boulevard de Sébastopol. Il est syndiqué dès 1901. Elu au Comité fédéral dès 1905, Secrétaire Adjoint de la Fédération en 1908, il en devient Trésorier en 1910 (Congrès de Reims), puis Secrétaire administratif en 1914 et désigné Secrétaire permanent en 1919. En 1920 à Troyes, il devient officiellement le Secrétaire général de la FNSE en charge de la refonder. Il reste Secrétaire général jusqu'en 1929, pour devenir un des Secrétares de la CGT. Il demeure membre de la Fédération, tout en étant Président des Caisses "Le Travail", caisses d'assurances sociales gérées par la CGT, en application de la loi de 1930. Résistant dès août 1940, il représente la CGT à Londres. Premier orateur lors de la fondation de l'Assemblée Consultative Provisoire (chambre de la Résistance) à Alger, le 3 novembre 1943, il en est Vice-président. Il représente la France, pour le groupe ouvrier, lors de la Conférence Internationale du Travail d'avril 1944 à Philadelphie. Il présente, le 24 juillet 1945, devant l'ACP, un projet d'ordonnance fondant la Sécurité Sociale, en 88 articles, que l'ordonnance officielle du 4 octobre se limite à copier avec quelques correctifs. Buisson est le véritable père de la Sécurité Sociale.

CAPOCCI Oreste, Secrétaire général de 1929 à 1950, employé de magasin, Section Commerce

Capocci, né à Paris le 13 mai 1888, d'un père italien et garibaldien, est d'abord ouvrier tailleur, avant de devenir employé de commerce, après la grève des tailleurs de 1912. Il se syndique à la Chambre syndicale de l'Habillement, dès 1906, et fonde, étant Secrétaire général, les Jeunesses syndicalistes, en 1908. En 1920, il est Secrétaire de la Chambre syndicale des Employés de Commerce de la Région Parisienne, Secrétaire à la propagande de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne (de 1924 à 1929). Il cumule à ces nouvelles fonctions, celle de Secrétaire de la Chambre syndicale des Employés de la Région Parisienne jusqu'en 1932 (les assumant depuis 1921). Il succède à Buisson comme Secrétaire général, lorsque ce dernier devient Secrétaire de la CGT, en 1929. De 1922 à 1947, il est membre de la Commission exécutive de la CGT et, à la suite des élections de décembre 1948, il est Président de la Caisse de Prévoyance du Personnel des Organismes de Sécurité Sociale, à l'unanimité. Capocci est, aussi, une figure du socialisme. Dans les années 1907-1908, il avait été Président des Jeunesses Socialistes Révolutionnaires du XIX^e arrondissement de Paris. Il avait adhéré à la Jeune Garde Révolutionnaire, puis à la SFIO. Il privilégiera toujours le mandat syndical, sans les confondre (contrairement à Rozier et Aubriot) et, s'il devient membre du Comité directeur du Parti Socialiste SFIO, en 1946 et 1947, il en démissionne pour privilégier, dans des circonstances difficiles, son engagement syndical.

Figure de la Résistance, Capocci est un des signataires du Manifeste du Syndicalisme français du 15 novembre 1940. Demeuré à la tête de la Fédération dans le même temps, il parvient à en réunir le Bureau et fait condamner, en décembre 1941, la Charte du Travail de Vichy. Capocci obtiendra la médaille de la Résistance. Son exemplarité militante est telle qu'en décembre 1947, lors de ce qu'il nomme la « *sécession* » de la CGT, la FEC demeure majoritairement avec Jouhaux et la tendance confédérée qui était à la tête de la CGT depuis 1909.

SIDRO Adolphe, Secrétaire général de 1950 à 1965, employé de commerce, Section Commerce

Adolphe Sidro, natif de Nice, en 1906, fils d'un ouvrier italien, comme Capocci, avait vu ses arrières- grands-parents venir en France pour vivre l'épopée sociale animée par Garibaldi. Il est d'abord docker, employé d'hostellerie, employé de commerce. Une fois à Paris, il adhère aux Jeunesses communistes. Dès 1936, il se retrouve Secrétaire de la Section syndicale du Bon Marché, ayant à peine 29 ans. Il participe, manu militari, à la Résistance, avec « *Résistance ouvrière* » et « *Libération* ». En 1946, il accède à la présidence de la Section professionnelle des employés de commerce, avant de devenir Secrétaire fédéral de la Section du Commerce. A la suite du Bureau du 16 mars 1949, il est élu à la Commission de contrôle de la CPPOSS, présidé par Capocci. Il devient, après avoir succédé à Capocci, en octobre 1950, comme Secrétaire général de la FEC, Vice-président de la FIET, membre du Conseil économique et social. Lors du Congrès confédéral du 13 au 16 novembre 1952, Sidro est élu à la CE en 14^e position, juste devant André Bergeron.

Il décède brutalement, le 11 janvier 1965, et Armand Capocci, fils d'Oreste, fait son éloge qui vaut pour son prédécesseur : « *Adolphe Sidro tenait passionnément à l'indépendance du syndicalisme, ne faisait aucune concession dans ce domaine. Son opposition à l'idée d'une intégration du syndicalisme dans l'appareil d'État était noble, absolue* » (FOH du 20 janvier 1965).

ALLEGRE Marius, Secrétaire général de 1965 à 1974, employé de banque, Section Crédit

Allègre, né le 23 novembre 1908 à Lyon, employé de banque lyonnais à l'origine, formé par Vivier-Merle, fait la scission, devient Secrétaire général du Syndicat des employés et gradés de Lyon et de sa région, pour devenir Secrétaire fédéral de la Banque en 1954. Le CCF du 6 mars 1965 désigne Allègre, membre du Bureau fédéral, pour assurer l'intérim du secrétariat général et la représentation extérieure, à la suite de la disparition brutale de Sidro. Du 10 au 13 mai 1968, à Toulouse, se tient le 40^e Congrès de la FEC. Allègre présente le rapport moral et condamne tant les ordonnances sur l'intéressement que sur la Sécurité Sociale. Il est réélu Secrétaire général. Mais le Congrès décide une restructuration de la FEC, demandée par la résolution des organismes sociaux divers et divers ; restructuration, qui affaiblit la position d'Allègre et dont témoigne l'édito de M. Blondel pour *L'Écho des Employés* 35 de juillet-août 1967 : « *pour la première fois le journal de la fédération paraît sous édition de branche. Vous avez en mains le numéro des Organismes Sociaux Divers et Divers* ». Blondel lui succédera. Il décède en 1984.

BLONDEL Marc, Secrétaire général de la FEC de 1974 à 1980, employé des Assedic, Section Organismes Sociaux Divers & Divers

Marc Blondel, s'il naît le 2 mai 1938 à Courbevoie, passe son enfance à Hénin-Liétard ; ses deux grands-pères étant mineurs. Il adhère aux Faucons rouges, l'organisation des Jeunesses Socialistes. Il obtient son baccalauréat en 1955 et s'inscrit à la Faculté de droit et, en 1956, adhère à la section Force Ouvrière du tri postal. Il prend sa carte à l'UNEF. Encarté à la SFIO, il s'oppose à la politique de G. Mollet, car il est favorable à l'indépendance de l'Algérie. Il rejoint le Parti Socialiste autonome en 1958, qu'il quitte en 1960 refusant l'orientation qui en fait le PSU. En mars 1960, il est employé de l'ASSEDIC du bâtiment, où il crée une section FO puis coordonne les sections syndicales ASSEDIC de la Région Parisienne. Il devient Secrétaire du Syndicat des Organismes Sociaux de la Région Parisienne. En 1961, il est au Secrétariat de l'Union syndicale des employés de la Région Parisienne et au Conseil National de la FEC. En 1967, il annonce « *pour la première fois, le journal de la fédération paraît sous édition de branche* » des OSDD (*L'Écho des Employés* 35 de juillet-août 1967). C'est sur cette approche, qui critique le Secrétaire général Allègre, qu'en 1974, il est élu Secrétaire général de la FEC. Il entre au Bureau confédéral de FO lors du Congrès national, en juin 1980. André Bergeron le charge, en tant que nouveau Secrétaire confédéral, des questions économiques. De 1981 à 1993, il est membre du Conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT). Il devient Secrétaire général de la CGT-FO en 1989 (jusqu'en 2004), premier Secrétaire général de la FEC en ce cas. Lors d'un meeting tenu le 29 janvier 1995, il appelle à la grève générale pour la défense de la Sécurité Sociale, prenant l'initiative de ce qui sera le mouvement de novembre – décembre 1995 contre le plan Juppé ; ce que symbolise la poignée de main, historique, le 28 novembre 1995, entre lui et Louis Viannet, Secrétaire général de la CGT.

Marc Blondel a été Vice-président de la FIET (Fédération internationale des employés, techniciens et cadres), Vice-président de la CES (Confédération européenne des syndicats), Vice-président de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres). Président des Amis de Léon Jouhaux, il était attaché aux travaux historiques, articles et livres, rendant justice au syndicalisme libre et indépendant, celui de la Charte d'Amiens de 1906, que continue la CGT-FO.

Il est décédé le 6 mars 2014.

MONTAGNE André, Secrétaire général de 1980 à 1984, employé de banque, Section Crédit

André Montagne est employé de banque. À l'issue du 26^e Congrès de la FEC, en 1960, il est membre du Bureau de la Section fédérale du Crédit, dont il avait été, préalablement, membre de la Commission Exécutive. Membre du Bureau Fédéral, il devient Secrétaire Fédéral de la Section du Crédit. Il est nommé, par FO, comme son représentant au Conseil économique et social. Il était également membre du Comité exécutif de la FIET Il avait combattu dans la Résistance, racontant à Georges Portalès comment il avait rejoint Londres pour s'engager dans la Royal Air Force et, en mission, bombardant les usines Michelin (<http://31.force-ouvriere.org/Leon-JOUHAUX-1879-1954>). En 1962, il devient Trésorier de la FEC, poste où il sera régulièrement confirmé. Il devient Secrétaire général en 1980, le Congrès de Lille le désignant, à une large majorité, pour succéder à Marc Blondel. Après le succès de la grève dans la Fonction publique du 22 octobre 1982, il affirme l'indépendance de la FEC vis-à-vis de tout pouvoir politique : « *La loi du 31 juillet 1982 rendait caduque certaines dispositions de la loi du 11 février 1950 sur les Conventions collectives relatives à la libre négociation des salaires. Dès que furent connues les intentions du Gouvernement, notre Fédération élevait une protestation auprès du Premier ministre par lettre du 21 juin 1982.* » (*L'Écho des Employés* n° 62, premier trimestre 1983). Il décède le 4 mars 1987.

SIMON Yves, Secrétaire général de 1984 à 1993, employé puis cadre à la Sécurité sociale, Section des Organismes Sociaux

Yves Simon, né en 1924 à Caderousse, est embauché à Toulouse, au moment des ordonnances de 1945, mettant en place la Sécurité Sociale. Il est employé à la Caisse de Sécurité Sociale de la Haute-Garonne, puis cadre au service juridique. En 1954, il est élu Secrétaire général adjoint du Syndicat des Employés des Organismes Sociaux de la Haute-Garonne. Lors de l'assemblée générale du 16 mai 1958, il devint Secrétaire général de son syndicat. Membre des Jeunesses socialistes, puis du parti socialiste SFIO, il est adjoint au maire de Louis Bazerque à la mairie de Toulouse de 1958 à 1971. Devenu Secrétaire du Syndicat des Organismes Sociaux de Haute-Garonne, délégué régional, membre de la Commission Exécutive des Organismes Sociaux, il rentre au Bureau de la Section fédérale et de la Fédération lors d'un Congrès fédéral, à Toulouse, s'achevant le 13 mai 1968 avec la grève générale. Devenu Secrétaire général adjoint de la FEC, en 1971, il remplace Léon Trefelle à la tête de la Section Fédérale des Organismes Sociaux en 1980. Il devient Secrétaire général de la FEC au Congrès de Rennes en 1984 et achève son dernier mandat au Congrès de Marseille en 1993. Il avait été élu à la Commission exécutive confédérale de la CGT-FO, étant également au Conseil économique et social de 1984 à 1989. Il était membre de l'exécutif de la Fédération internationale des employés et techniciens. Il avait été à l'initiative de la création de la section des Assurances sociales au sein des la FIET, dont il avait assumé la responsabilité. Il décède le 6 décembre 1998.

BOUTARIC Rose, Secrétaire générale de 1993 à 2007, employée de la Mutuelle générale des PTT, Section OSDD

Rose Boutaric, née en 1950, vient du secteur mutualiste (Mutuelle générale des PTT). Elle rentre à la Fédération en 1982 où elle devient permanente notamment en charge du Secteur de la Mutualité. En 1984, elle est élue au Bureau fédéral au titre de la Section Fédérale des Organismes sociaux Divers et Divers (OSDD) et devient Trésorière générale adjointe de la FEC. En 1990, elle devient Trésorière générale de la FEC. Elle est élue Secrétaire générale en 1993 et ce, jusqu'en 2007. Elle est la première femme élue à ce poste.

Du 6 au 9 juillet 1995, au Congrès de la FIET (devenue UNI), présidant le groupe francophone, elle écrit : *« rassembler les victimes du système économique, c'est d'abord pour la FIET s'attacher à syndiquer les femmes qui sont la moitié du monde et plus de la moitié des syndicalistes de ses organisations affiliées : mais les femmes sont aussi les plus touchées par la récession, celles qui subissent un chômage massif ou qui végètent dans des emplois sous-payés, des emplois précaires à temps partiel ou à domicile et qui sont, de ce fait, souvent incapables de payer une cotisation syndicale »* (L'Echo n°98, 2^e trimestre 1995).

De 2007 à 2015, elle est élue au Bureau Confédéral de la CGT-FO en tant que Trésorière confédérale. Là encore, elle est la première femme qui accède à cette fonction.

Elle siège au Conseil économique, social et environnemental (CESE) de 2004 à 2015. Au sein de la section des Affaires Sociales et de la Santé, elle a été rapporteur, en 2006, de l'avis *« Réformer les tutelles »*, qui demandait une véritable synergie entre le dispositif civil et l'accompagnement social pour assurer l'efficacité de la protection des majeurs vulnérables. De 2010 à 2015, elle y exercera la fonction de questeur. Sa mandature s'achève le 16/11/2015.

LEGAGNOA Serge, Secrétaire général depuis 2005, employé LCL, Section Crédit

Serge Legagnoa est né en 1959 à Tarbes et a été embauché au Crédit Lyonnais de Lille en février 1980. Il adhère à la section FO du Crédit Lyonnais de Lille très rapidement par conviction et filiation (sa mère infirmière au CHR de Lille est adhérente FO).

Elu DP en 1981, puis au CE en 1982, il représente la section de Lille au sein du collectif des militants du Crédit Lyonnais puis est élu membre de la séance plénière du CCE du Crédit Lyonnais en 1984. Jusqu'à cette date il exerçait également son activité professionnelle dans le réseau commercial en tant que polyvalent. En 1989, il est sollicité pour occuper un poste de permanent national à la Délégation Syndicale National FO du Crédit Lyonnais. En juillet 1990, le Délégué Syndical National en place lui propose de lui succéder. Fonction que Serge Legagnoa exercera jusqu'en juillet 2000. Durant cette période, il est aussi membre du Bureau de la Section Fédérale du Crédit. Au sein de la profession bancaire, il suit plus particulièrement les questions de sécurité. De 1993 à 1998, il exerce son mandat dans le contexte très troublé des « affaires » du Crédit Lyonnais au cœur d'un maelström économique-politique.

En juillet 2000, il intègre un poste de permanent à la Section Fédérale du Crédit où il seconde le responsable fédéral, Pierre Gendre. En 2005, il succède au Congrès de Pau à Pierre Gendre au poste de Secrétaire de la Section Fédérale du Crédit. Entre temps, il est entré au Bureau de la Fédération. En mai 2007, il succède à Rose Boutaric au poste de Secrétaire général de la FEC lors d'un Congrès extraordinaire organisé à la salle Japy ; laquelle salle verra se dérouler le meeting commun FO – CGT du 06 juillet 2016 où les deux Secrétaires généraux des Confédérations FO et CGT, Mailly et Martinez côte à côte, continuant le combat contre la loi « Travail » après plus de quatre mois de mobilisation ininterrompue.

Serge Legagnoa est aussi membre de la Commission Exécutive confédérale depuis 2007, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental depuis décembre 2015. La FEC ayant toujours été très impliquée dans le syndicalisme international, il est également membre du Comité Exécutif d'UNI Monde et d'UNI Europa.

Lors du Congrès de Perpignan en 2013, l'assise, la longévité, l'histoire et la combativité de la FEC ont été célébrées et rappelées avec force.